

Salaire et salariat dans l'historiographie française à travers quelques thèses.

[Ce texte est, sans aménagement, celui qui a été dit lors de la réunion d'Avignon]

Laurent FELLER

Je voudrais tout d'abord présenter mes excuses pour le caractère incomplet de mon enquête qui s'est limitée à la lecture de quelques thèses importantes où la question des prix et des salaires était primordiale. Le temps d'une part, la difficulté des questions soulevées de l'autre m'ont empêché de pousser à fond cette recherche.

Le *salariat* tout d'abord n'est pas une notion qui a donné lieu à une véritable réflexion dans la bibliographie que j'ai manipulée. Le concept est donné comme allant de soi, alors tout de même que, 1) son utilisation pose la question du rapport entre travail forcé et travail rémunéré et que 2) la question du salaire et du salariat pose une autre question, bien plus redoutable, qui est celle du marché : comment la force de travail devient-elle une marchandise, alors que le travail est un devoir d'état¹. Là-dessus, la réflexion des historiens économistes français, sauf celle de Bloch, est minimale. Des avancées récentes, cependant, ont été faites notamment lors du colloque sur le petit peuple tenu à Montréal. Les articles de Delort et de Francine Michaud, qui abordent la question du travail domestique, traitent explicitement de ces questions qui méritent cependant d'être approfondies².

Le point de départ de l'enquête a été constitué par la lecture d'un article que Marc Bloch a consacré en 1934 à la question, dans le compte-rendu critique qu'il fit d'un groupe d'ouvrages de François Simiand³. Bloch y soulevait une série de questions autour desquelles la réflexion a, par la suite, tourné et que l'on peut ramener à quatre :

1. La question du salaire et de l'argent
2. Les salaires et les prix
3. Les salaires et le pouvoir d'achat
4. Les salaires et le classement social.

¹M. Postan, "The famuli : The Estate Laboureur in the 12th and 13th Century", dans *Economic History Review*, supplement, 2, s.d. mais 1955,

²F. Michaud, "Serviteurs et domestiques à Marseille au XIV^e siècle", dans *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*, P. Bognioni, R. Delort et C. Gauvard éd., Paris, 2002, p 395-405

³M. Bloch, "Le salaire et les fluctuations économiques à longue période", dans *Revue Historique*, 173, 1934, p. 1-31 [= *Mélanges Historiques*, t. 2, p. 890-913]. Les ouvrages de Simiand sont : *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, 1932 ; Id., *Cours d'économie politique*, Paris, 1932 et *Fluctuations économiques à longue période et la crise mondiale*, Paris, 1934.

D'une manière ou d'une autre, les travaux qui ont affronté la question ont tous plus ou moins abordé ces thèmes, se servant plus ou moins du questionnaire implicitement élaboré par Bloch. Bloch, d'autre part, donne une définition du salaire qui peut nous servir de point de départ pour une première approximation : le salaire est la somme de monnaie en échange de laquelle est loué un travail essentiellement manuel. Bloch remarquait immédiatement que cette définition faisait problème parce qu'elle ne recouvrait qu'imparfaitement la question du salariat agricole où les versements en argent ne sont qu'une partie de la rémunération du travail. Cette définition ne s'appliquait pas tout à fait aux domestiques à la personne : dans les deux cas, le rapport entre employeur et travailleur n'est que partiellement monétarisé ou n'est pas totalement monétarisé.

Dans la documentation bibliographique française, les renseignements ne concernent que le bas Moyen Âge. Rares sont les renseignements concrets existant pour les périodes antérieures au XIV^e siècle : les tentatives faites par G. Sivéry dans son manuel sur l'économie française au XIII^e siècle n'étant pas très convaincantes⁴ et surtout limitées aux agents de la royauté, malgré les quelques données qu'il a concernant les salaires agricoles. Les indices indirects qu'il utilise, principalement les indications sur le prix des terres, là aussi n'emportent pas la conviction. Cela dit, malgré la faiblesse de son échantillon, il peut proposer en 1984 des conclusions qui s'intègrent dans la réflexion générale menée dans les années 1960 et 1970 sur la conjoncture de la fin du Moyen Âge. La tentative de Sivéry apparaît comme isolée, l'essentiel des réflexions et des recherches ayant porté sur les XIV^e et XV^e siècles, avec les travaux de P. Wolff (1954), E. Perroy (1956), G. Fourquin (1964), G. Sivéry (1973) et Guy Bois (1973).

Philippe Wolff dans sa thèse sur le commerce à Toulouse soutenue en 1954, consacre de larges développements à la question⁵. Pour lui, cependant, le salaire n'est pas en soi un sujet ou une tête de chapitre. La réflexion sur ce point s'intègre à l'intérieur de la question des coûts de production qu'il s'efforce d'étudier dans un chapitre intitulé le prix des services. On retrouvera le même camouflage ou le même biais d'étude dans les travaux de G. Sivéry. Wolff étudie en ville des contrats de travail où dominent les contrats d'apprentissage. Ceux-ci donnent évidemment un résultat frustrant et limité dans la mesure où au travail de l'apprenti répond une forme de rémunération indirecte qui est le savoir dispensé par le maître. La condition de l'apprenti cependant s'approche de celle de l'ouvrier

⁴ G. Sivéry, *L'économie du royaume de France au siècle de Saint-Louis*, Lille, 1984, id., "La rémunération des agents des rois de France au XIII^e siècle", dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1980, p. 587-607

⁵ P. Wolff, *Commerces et marchands de Toulouse, vers 1350-vers 1450*, Paris, 1954

ou du valet à mesure que l'on descend dans l'échelle des métiers : moins le métier est prestigieux, plus le maître doit rémunérer son apprenti pour l'attirer et le retenir. Inversement, plus le métier est prestigieux, plus l'apprenti doit payer pour pouvoir bénéficier du savoir magistral. Ce point a été repris récemment et développé par J. Mayade Claustre qui rapproche, pour Paris la question du travail de l'apprenti de celle de la dette, l'apprenti étant débiteur à son maître de son savoir⁶.

Wolff insiste, lorsqu'il étudie les campagnes, sur la variabilité individuelle du salaire qui inclut – ou n'inclut pas – différents éléments matériels : la nourriture, le vêtement, le logement ou immatériels, l'instruction. La quantité de chacun de ces éléments et la proportion dans la rémunération peut varier de manière considérable, ce qui rend évidemment difficile toute interprétation globale des données. Elles varient en fonction du type d'embauche envisagé, au jour le jour, au mois ou à l'année. De ce fait, il y a, en ville du moins, autant de genres de vie que de types de contrats. En conséquence, le salaire en numéraire, pour Wolff n'est pas nécessairement central. Il est fréquemment un complément qui ne suit pas nécessairement la variation des prix. À la campagne, le salaire incorpore des éléments (la nourriture notamment) susceptible d'être affectés par les variations des prix. Cela fait que le renchérissement éventuellement provoqué par les crises monétaires ne pèsent que partiellement sur les salariés agricoles : les hausses et les baisses de prix, quand elles sont liées à des phénomènes d'inflation ou de déflation reflètent l'évolution de l'instrument de mesure, la monnaie, ce qui rend secondaire leur signification.

Cet aspect là est d'une très grande importance dans le regard porté par les historiens sur le salaire, spécialement en milieu rural. C'est sans doute Perroy qui, dans un article paru en 1956⁷ dans la *Economic History Review*, insiste le premier là-dessus et avec le plus de vigueur. Perroy qui connaît les travaux de Bloch aussi bien que ceux de Wolff, évidemment, propose d'abord un paradoxe apparent. Pour lui, la condition première à la compréhension des salaires est le fait que, au fond, sur la longue période, c'est-à-dire entre 1330 et 1450, la monnaie est demeurée stable et que le mouvement des salaires n'a pas été affecté par les fluctuations monétaires. Il insiste d'autre part sur la difficulté qu'il y a, avec la documentation française, à se rendre compte de la réalité des mouvements réels des prix et des salaires. Il considère toutefois un type de travail pour lequel la documentation est moins

⁶ J. Mayade-Claustre, "Le corps lié de l'ouvrier. Le travail et la dette à Paris au XV^e siècle", dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60, 2, 2005, p. 383-408

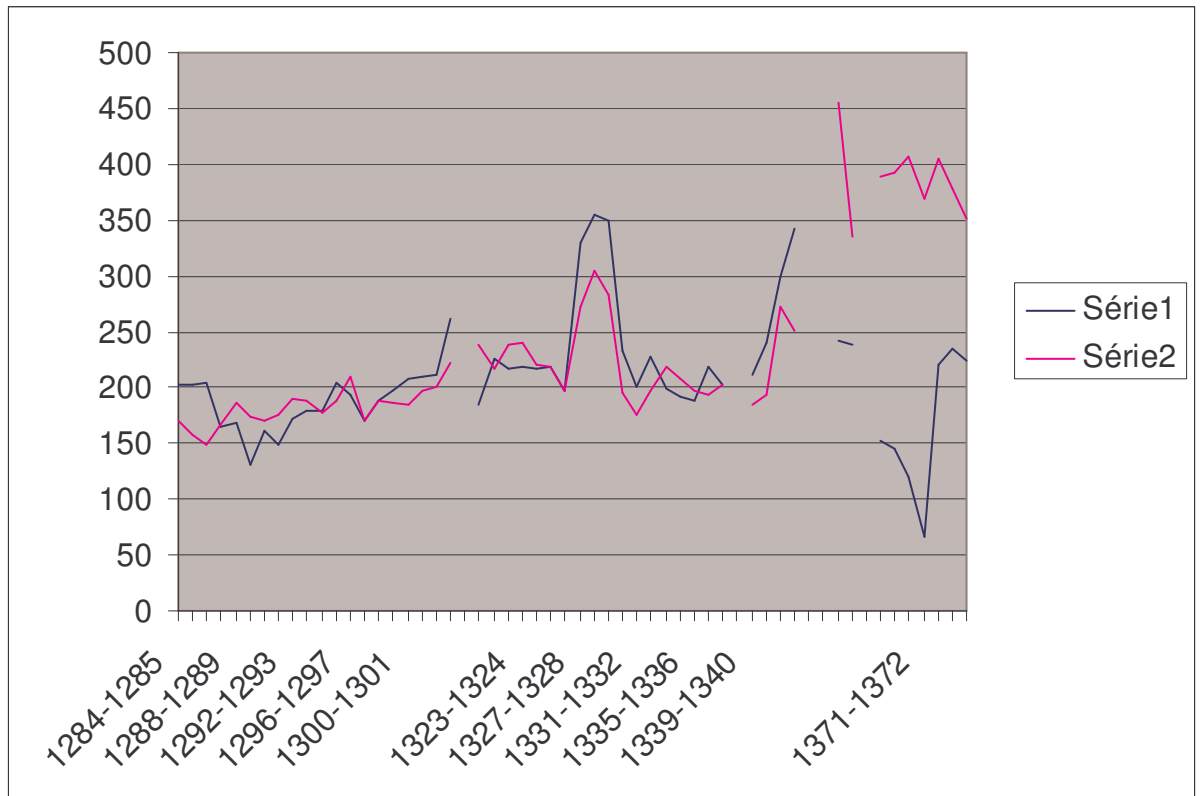
⁷ E. Perroy, "Wage Labour in France in the Later Middle Ages", dans *Economic History Review*, 8, 2, 1956, p. 232-239

rare, à savoir les travaux de la vigne dans la région parisienne. Il suit en cela l'exemple de Wolff qui, de son côté, avait utilisé les comptes du collège de Périgord et avait trouvé de bons renseignements sur la mise en valeur des vignes. Perroy observe tout d'abord une différence entre hommes et femmes : les salaires féminins, qui concernent des tâches moins lourdes sont toujours inférieures aux salaires masculins. Ces salaires, fixés par la coutume, lui semblent stables. Les seules variations dans les niveaux des salaires lui semblent provoquées par la plus ou moins grande abondance dans l'offre de main d'œuvre. Il considère que les salaires versés ont un pouvoir d'achat assez bas, mais que les travailleurs étant nourris, l'argent versé est un complément qui vient en plus, de surcroît du revenu que les paysans tirent de leur tenure. Le salaire interagit avec la tenure et permet d'assurer un complément de revenus pour des paysans dont les exploitations sont trop petites pour assurer la vie économique de la famille. En conséquence, les réserves et les petites exploitations parcellaires vouées à une agriculture de subsistance apparaissent comme fortement complémentaires, mais bien évidemment selon un rapport autre que celui existant à l'intérieur du domaine carolingien ou post-carolingien. Le passage d'une économie du travail forcé non rémunéré au travail rémunéré, qu'il soit ou non forcé n'est pas documenté en France – alors qu'il l'est en Angleterre⁸⁹. En ville, Perroy ne peut se servir, en 1956, que de la documentation normative issue des villes du Nord. Elle ne lui donne pas d'indications précises sur le montant des salaires, sinon celle que l'offre en main d'œuvre est rare, ce qui est la cause de hausses des salaires contre lesquelles les autorités s'efforcent en vain de lutter. Toutefois, Perroy concluait de façon pessimiste dans son étude. Pour lui, les salaires réels, en France, sont demeurés bas durant toute la fin du Moyen Âge. Pour lui, l'un des aspects de la crise est qu'elle est déflationniste : les salaires sont bas, et donc, parce qu'il n'y a pas de pouvoir d'achat disponible, la production est restreinte, ce qui fait que, en réalité, il y a peu d'emploi offert. La crise démographique a donc des conséquences différentes en France et en Angleterre.

L'article de Perroy a sans aucun doute une certaine influence sur les travaux de Fourquin d'abord et de Sivéry ensuite. Fourquin s'est efforcé de trouver des indicateurs qui lui permettent de restituer le mouvement des salaires et des prix aux XIV^e et XV^e siècles en région parisienne¹⁰.

⁸⁹M. Postan, "The famuli : The Estate Labourer in the 12th and 13th Century", dans *Economic History Review*, supplement, 2, s.d. mais 1955,

¹⁰ G. Fourquin, *Les Campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1964



Coût de la façon des clos de vigne à Argenteuil et à Pierrefitte (d'après Fourquin, *Les campagnes*, p. 215)

S'appuyant sur l'exemple de Perroy, il s'efforce de calculer le coût d'exploitation des vignes seigneuriales. Ses données sont très indirectes, puisqu'il est amené à considérer le prix des façons des échelas nécessaires aux vignes. Les procédés qu'il emploie lui permettent de conclure, pour la fin du 13^e et le début du 14^e siècle à une stagnation des salaires. La Peste Noire cependant est suivie d'une phase de hausse, ainsi que l'établit le graphique présenté. Les salaires se stabilisent cependant après 1365, à un moment où le prix des grains est bas. Au XV^e siècle, Fourquin montre que les salaires sont stables, tandis que les prix agricoles, eux, sont bas.

En fait, cette question n'est pas pour G. Fourquin d'un intérêt capital : il n'a pas sur elle de renseignements directs ou pratiques à utiliser. Et il préfère s'en tenir à une étude la plus précise possible des coûts de production afin d'étudier les tendances générales du mouvement économique.

G. Sivéry¹¹, pour sa part étudiant le Hainaut, est d'une grande précision sur tous ces thèmes. La documentation qu'il manipule est apparemment plus riche en informations. Il constate d'abord, lors de la crise de 1315, un doublement des salaires, corrélatif à une baisse

¹¹ G. Sivéry, *Structures agraires et vie rurale dans le Hainaut à la fin du Moyen Âge*, Lille, 1973

de la production et à un maintien à un niveau élevé du prix des céréales : le Hainaut vend en effet ses grains aux villes flamandes, ce qui fait de lui une exception dans la vie économique européenne. La Peste entraîne une hausse générale des salaires qui se trouvent multipliés par deux ou par trois au 14^e siècle, alors que les prix du froment, eux, sont stables. Dans ce cas, donc, la hausse des salaires est plus forte que la hausse des grains, tandis que la hausse des produits manufacturés n'est pas dangereuse.

Pour ces deux auteurs, la question du salaire et celle du salariat n'est pas primordiale. Leurs études se présentent en effet comme une étude des coûts de production et des revenus seigneuriaux : le salaire n'est qu'une variable parmi d'autres.

Il en va autrement de Guy Bois qui, dans sa thèse, propose une étude des prix et des salaires étroitement articulée (chap. 4 et 5)¹². Bois considère les oscillations séculaires des prix du froment et des prix industriels. Il établit une chronologie de celles-ci et s'attarde longuement sur la question de la scission entre prix agricoles et prix industriels. La crise de la fin du Moyen Âge, en Normandie, est caractérisée par des prix agricoles bas et des prix industriels élevés, ce qui a des conséquences complexes sur l'organisation même de la production, seules les domaines susceptibles d'accroître la productivité du travail pouvant survivre, ce qui rejoint les notations de Bloch faites en 1934 sur les périodes d'innovation, celles-ci se produisant plus aisément en phase déprimée qu'en phase d'expansion. En ce qui concerne les salaires, Bois rappelle que, en milieu rural, le travail salarié est à la fois secondaire et omniprésent mais que la question du prix de la force de travail se dérobe au chercheur. La multiplicité des modes de rémunération, la place du salaire en nature, les variations géographiques et saisonnières, enfin, défient la synthèse. Bois montre que les salaires nominaux connaissent des phases alternées de hausse et de plateau. Il insiste, comme le fait aussi Geremek, sur l'importance des facteurs extra-économiques dans la modération des salaires. Il s'intéresse enfin à la question du pouvoir d'achat et montre que le salaire réel a crû, de façon continue, entre 1320 et 1469. En cela, il contredit Perroy, mais rejoint l'opinion de Thorold Rogers et de Marx concernant les travailleurs anglais. En un siècle, selon lui, le salaire réel a triplé. Il rejoint également les observations de Duby sur le haut niveau des salaires agricoles en 1338 en Provence¹³. La période de la crise de la fin du Moyen Âge est bien pour lui l'âge d'or des travailleurs salariés et, si les salaires ruraux sont inférieurs de 20 à 25% aux salaires urbains, ils suivent cependant la même tendance. Le

¹² G. Bois, *Crise du féodalisme*, Paris, 1976

¹³ G. Duby, "La seigneurie et l'économie paysanne. Alpes du sud, 1338", dans *Etudes Rurales*, 2, 1961, p. 5-36 [Hommes et structures du Moyen Âge, Paris, 1973, p. 167-201]

salaires ruraux, cependant, présente des caractéristiques originales. Les réglementations et les corporations tendent à rigidifier le salaire urbain, tandis que le salaire rural apparaît plus flexible. Le fait coutumier joue plus lourdement et plus longuement à la campagne, notamment en faisant durer très longtemps, jusqu'au cœur du XV^e siècle, les salaires en nature proportionnels à la tâche accomplie.

Gui Bois, d'autre part, est d'une extrême prudence dans ses jugements synthétiques. Il se refuse à établir une corrélation directe entre les prix et les salaires. Les salaires en effet s'élèvent alors même que les prix baissent, ce qui entraîne des périls pour les entreprises rurales. Il se refuse aussi à établir une véritable corrélation entre les niveaux de salaire et la démographie, se bornant à constater que la période de hauts salaires a dû avoir pour effet d'améliorer globalement les conditions de vie des survivants. Il remarque aussi que l'on partait de loin, les salaires du début du 14^e siècle étant véritablement très bas. S'il existe une corrélation, elle est entre la hausse du pouvoir d'achat et l'explosion démographique du XV^e siècle d'une part, entre la surcharge démographique et les bas salaires et la rareté de la main d'œuvre et la hausse des rémunérations. Bois s'achemine ainsi, sans aller jusqu'à le dire très nettement vers l'idée qu'il existe un marché du travail aux 14^e et 15^e siècles. Que la force de travail est une marchandise qui répond à la loi de l'offre et de la demande.

C'est sur cette question de la nature du travail salarié que je termine en revenant sur un passage de la thèse de Wolff, pour moi un peu énigmatique, où, évoquant les difficultés provoquées par le manque de moyens de paiement, il présente le cas d'un beau-père qui, incapable de solder la dot de sa fille s'est engagé à travailler durant 10 ans chez son gendre. Cela nous ramène à une autre considération, celle du travail et de la dette, que l'on a déjà évoquée. Cela nous amène aussi à ouvrir un autre problème : celui du travail considéré comme un moyen de paiement, ce qui est une inversion du rapport salarial.